

Boulogne et Calais

« On ne sacrifie pas le service public portuaire » : les agents des ports en grève ce vendredi



Les agents du port dénoncent, notamment, la perte de huit postes au sein du service de maintenance des infrastructures.

Photo illustration
Johan Ben Azzouz

« Le 16 janvier, on se fait entendre. » Le tract, estampillé du logo rouge de la CGT, circule depuis quelques jours déjà dans les ports de Boulogne-sur-Mer et Calais. Vendredi, les agents des deux ports seront en grève, afin de dénoncer « la réorganisation des services en cours », et plus particulièrement celle du service de maintenance des infrastructures (SMI), qui « perd huit postes », souligne Joseph Demeulemeester, secrétaire général de la CGT Conseil régional.

« Cette réorganisation crée un malaise dans les équipes, poursuit-il. On interpelle Xavier Bertrand pour demander des recrutements, mais aussi des primes, et des investissements dans de nouveaux équipe-

ments de maintenance... Un engagement de maintien du service public. »

Le risque de « privatisation »

Car c'est bien cela, qui crée le malaise chez les quelque 200 agents des ports de Calais et Boulogne. Le risque de « privatisation rampante » de ces services, effectués à ce jour par des maçons, des chaudronniers, des charpentiers, tous agents de la Région Hauts-de-France. Des métiers techniques, « spécifiques », où les « recrutements sont difficiles ». ● **Aude Deraedt**

Un rassemblement est prévu à 10 h 30 ce vendredi à l'écluse Loubet, à Boulogne.

Les agents des ports dénoncent leurs conditions de travail

Boulogne/Calais. Une soixantaine de personnes se sont rassemblées à l'écluse Loubet hier, vers 10 h 30, pour dénoncer les conséquences de la réorganisation en cours qui concerne les agents des ports de Calais et Boulogne. Près d'un quart des agents portuaires étaient présents.

Une sirène, stridente, retentit. Une fumée rouge. Et les drapeaux de la CGT. L'écluse Loubet était, hier matin, le siège d'un rassemblement. Celui des agents des ports de Boulogne et Calais, en grève, soutenus par l'Union locale de la CGT de Boulogne. Le préavis, déposé en début de semaine, a été maintenu, malgré une réunion avec leur direction au sein du conseil régional, l'employeur des quelque 200 agents portuaires du Pas-de-Calais. « *Les déclarations d'amour, c'est bien, les preuves d'amour c'est mieux !* », lance dans son mégaphone Joseph Demeulemeester, le secrétaire général de la CGT Conseil régional, venu de Lille pour ce rassemblement. « *Il y a eu des points de réponse, précise-t-il. Mais concernant les effectifs, pour nous, le compte n'y est pas. On va piocher dans les postes d'agents techniques (chargés de la maintenance du port), et ça se fait au détriment de leurs conditions de travail. On est là pour défendre la qualité du service public portuaire.* » Selon lui, à ce jour, « *20 % des postes techniques sont vacants* ». Un chiffre confirmé par Jean-Fran-



La direction s'est rendue sur place pour écouter les doléances des agents portuaires présents à ce rassemblement.

çois Delattre, 28 ans de service, aujourd'hui responsable projet et représentant du personnel CGT au port de Boulogne. Quand on lui demande les conséquences, au quotidien, il tend la main pour désigner une pancarte, le long du quai, bassin Loubet. « *Accostage interdit* », peut-on y lire.

Des difficultés de recrutement

« *Toutes ces structures en bois, ce sont les agents des ports qui les en-*

tretiennent. Ce genre de panneaux, vous allez les voir de plus en plus souvent. On manque de tout : de moyens, d'effectifs, il y a des problèmes de recrutement... Ça devient de plus en plus difficile d'entretenir le port. » Durant une heure, les salariés ont pu exprimer leurs doléances auprès de leur direction, venue sur place. Celle-ci s'est toutefois refusée à tout commentaire à l'issue des échanges. ●

Aude Deraedt

● Grève des agents du port, la réaction de la Région

Boulogne-sur-Mer. Dans l'annonce du mouvement de grève des agents du port de Boulogne et Calais, parue hier, il manquait un paragraphe contenant la réaction de la Région. Celle-ci se dit « *étonnée* » de ce préavis de grève, assurant que « *ce travail (de réorganisation) se fait en concertation avec les agents depuis douze mois* » et que celui-ci est « *toujours en cours* ». Elle insiste sur le fait qu'il n'y a « *aucune suppression nette d'emploi* ». « *Ce sont des adaptations aux besoins qui fluctuent.* »

La Région ajoute avoir « *ouvert début janvier sept postes au recrutement, dont trois pour la maintenance* ». Quid des primes ? « *Des travaux sont en cours sur la spécificité des métiers portuaires.* » La manifestation a lieu ce vendredi à l'écluse Loubet, à 10 h 30. ●

Boulogne-sur-Mer - Calais

Grève des agents des ports de Boulogne et Calais : Xavier Bertrand leur répond



Les agents du port se sont entretenus durant une heure, vendredi, avec leur direction.

Deux pages, réparties en onze points. C'est la taille de la réponse formulée par le président de Région, Xavier Bertrand, et du vice-président en charge des transports et des infrastructures portuaires, Christophe Coulon, aux agents des ports de Calais et Boulogne. Ces derniers étaient en grève ce ven-

dredi. Ils dénoncent les conséquences d'une réorganisation de leurs services sur leurs conditions de travail.

Dans ces onze points, le président de Région affirme qu'« aucune suppression de poste n'affectera » le service, rappelant que ce projet doit encore « être présenté aux organisa-

tions syndicales ». Concernant le manque d'investissements dans le matériel de maintenance, l'achat d'un chariot nacelle a été « validé ».

« Aucun projet d'externalisation »

À propos des inquiétudes de privatisation des missions, Xavier Bertrand assure que « la collectivité ne porte aucun projet d'externalisation ». Trois recrutements de « mainteneurs de quai » ont été « réalisés en début d'année » et quatre postes sont ouverts. À l'issue d'une heure de discussions entre les agents et leur direction, vendredi, Joseph Demeulemeester, secrétaire général de la CGT Conseil régional, reconnaissait avoir obtenu « des points de réponse ». Mais « concernant les effectifs, le compte n'y est pas ». ● Aude Deraedt